

Mise en ligne : 7 novembre 2016.
www.entreprises-coloniales.fr

Compagnie d'éclairage et de force motrice d'Alexandrette

1924 : création locale

1928 : rachat par les Exploitations électriques.

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Exploitations_electriques.pdf

Les Exploitations électriques

(*Le Journal des finances*, 26 juin 1930)

.....
Les relations qu'elle entretient avec le groupe belge Électrobel lui ont permis, ces dernières années, de participer à la création de l'Énergie électrique du Briançonnais, de l'Électricité d'Alep, de la Compagnie d'éclairage et de force motrice d'Alexandrette.

1930 (janvier) : reprise par l'Énergie électrique de Syrie

www.entreprises-coloniales.fr/proche-orient/Energie_electrique_Syrie.pdf

Énergie électrique de Syrie

(*La Correspondance d'Orient*, mars 1933)

Participations :

Compagnie d'éclairage et de force motrice d'Alexandrette.

Les bénéfices réalisés par cette société au cours de l'exercice 1931 sont sensiblement les mêmes qu'en 1930 et se sont élevés à la somme de 59.240 fr. 89. Ils ont été affectés en totalité au compte « Provisions pour renouvellement ».

Par arrêté en date du 23 septembre 1932, le Haut-Commissaire de la République Française en Syrie a approuvé la convention intervenue le 21 juin 1932 [pour une durée de soixante-dix ans] entre la municipalité d'Alexandrette et Énergie électrique de Syrie [représentée par son directeur, Lemozy], autorisant la cession de la concession de distribution d'énergie électrique à celle-ci, ainsi que le nouveau cahier des charges y annexé.

Dans ces conditions, l'Énergie électrique de Syrie étant la principale actionnaire de la Compagnie d'éclairage et de force motrice d'Alexandrette, elle a envisagé d'en acquérir la totalité des actions et de procéder ensuite à sa dissolution anticipée, à charge pour elle d'acquitter le passif et d'exécuter tous les contrats en cours.